

EXPORTATION de poisson du port de Halifax aux Antilles.

ANNÉE.	QUINTAUX DE MORUE.	BARILS DE HARENG.
1888.....	250,729	32,088
1889.....	267,728	38,715
1890.....	241,539	36,983
1891.....	247,537	36,170
1892.....	262,896	45,773
1893.....	238,807	46,206

A Montréal, les affaires en morue et en hareng salé commencent avec les quatre-temps, en septembre, qui sont des jours d'abstinence. A dater de cette époque jusqu'à la seconde semaine du carême, les affaires progressent graduellement. Elles atteignent leur apogée pendant les deux semaines qui précèdent le carême. Après la deuxième semaine du carême, les affaires en poisson salé cessent complètement, et parmi ceux qui ont du stock invendu, c'est un sauve-qui-peut général et les prix tombent en moyenne de dix pour cent par jour.

On a remarqué une diminution sensible dans le commerce de poisson, à Montréal, depuis l'abolition de l'inspection obligatoire.

Depuis quelques années, le commerce de poisson est en pleine évolution. La morue désossée remplace la morue sèche, et si la morue verte tient encore une place dans le marché, la consommation a sensiblement diminué. On en trouvera peut-être la cause dans la disparition des goëlettes faisant le commerce de poisson qui fréquentaient autrefois notre port et qui ont presque complètement disparu.

La consommation de morue sèche est presque nulle dans la province de Québec, et, à part les Irlandais et les Écossais, très peu du reste de notre population use d'une nourriture qui fait les délices des Italiens. Le

mode de préparer la morue sèche, qu'on ignore, est probablement la cause pourquoi on ne consomme pas davantage de ce poisson, qu'on substitue à la morue verte, du moment qu'on y a goûté. Mais telle est la force de l'habitude qu'on ne la change que quand une autre s'impose de force.

Le hareng du Labrador est presque complètement disparu de notre marché, et est remplacé par un hareng qui se prend sur les côtes de Terre-Neuve. Ce hareng est inférieur au hareng du Labrador sous tous les rapports. Ceux qui ne s'y connaissent pas et qui achètent la marchandise sur les marques qui sont sur les *colts*, sont souvent dupés au détriment du commerce honnête. Les dupés ne sont pas les seuls qui souffrent, car c'est avec ces procédés que plusieurs maisons étrangères, qui faisaient des affaires considérables à Montréal et dans l'ouest, ont perdu un commerce qui a été accaparé, dans l'ouest, par les Norvégiens et qui est en pleine décadence à Montréal.

Le hareng du Labrador est aussi remplacé par le hareng du Cap-Breton, qui donne généralement bonne satisfaction.

Il se sale maintenant peu de saumon dans la province de Québec. Les provinces maritimes le vendent frais et l'exportent principalement à Boston, le marché de Montréal étant fourni l'été par les pêcheurs du bas du fleuve et l'hiver par les marchands de la Colombie Britannique.

Le maquereau est peu recherché sur le marché de Montréal. Il s'exporte aux États-Unis où il y a un marché permanent pour ce poisson.

Nous ne parlons pas des poissons en conserves qui sont régulièrement cotés dans les revues commerciales et dont il se fait une grande consommation en raison de leur bas prix, en outre de l'avantage d'être toujours prêts pour la table.

L. E. MORIN, père.



L'exploitation Forestière aux États-Unis et au Canada.

DÉPUIS la mise en vigueur du nouveau tarif, le marché des États-Unis est ouvert à nos bois qui y pénètrent désormais francs de droit. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Les avis sont partagés. La conclusion dépend surtout du point de vue où l'on se place.

Ceux qui considèrent l'énorme consommation de bois qui se fait aux États-Unis, le rapide déboisement de leurs forêts, qui les pousse de plus en plus à venir s'approvisionner au Canada, se demande avec anxiété si

l'invasion des *lumbermen* américains n'aura pas pour effet d'épuiser promptement nos réserves, tout en ménageant les leurs et si nous ne faisons pas un métier de dupes en mettant à leur disposition, sans restriction, des richesses qui augmentent chaque année en valeur.

Au point de vue du commerce immédiat, l'entrée en franchise de nos bois aux États-Unis va donner une impulsion considérable à nos chantiers et à nos scieries. Sous le tarif McKinley, le bois canadien scié payait \$1 de droit par 1,000 pieds, mesure de planche; mais une exception était faite en faveur du bois de pin, en billes ou équarri qui était admis en franchise. Aussi, les commerçants de bois américains s'étaient rendus acquéreurs de vastes concessions forestières dans la province d'Ontario, sur des rivières se jetant dans le lac Huron, et, chaque année, ils employaient toute une flotte de